

la Houlotte

bulletin d'information de la commune de Champillon

Edito : A la Saint-Vincent l'hiver meurt ou reprend vigueur

Les dictons ont toujours été légion dans le monde agricole, faut-il pour autant les retenir, tant la météo a évolué ces dernières années...



Même si la commune de Champillon a fêté la Saint-Vincent le 20 janvier, moment où le thermomètre avoisinait les -10°C, la Saint-Vincent reste célébrée le 22 janvier, moment où il faisait plutôt +10°C. Avec le réchauffement climatique, on se rend bien compte, année après année, que le printemps arrive de plus en plus vite, que les étés sont de plus en plus chauds et que dans notre région, les vendanges sont de plus en plus précoces.

Alors, grand Saint-Vincent, mais aussi grand Saint-Barnabé qui a donné son nom à notre église, quels présages pour 2024 ?

Je n'ai pas eu de réponse à ma requête, toutefois j'ai déjà un motif de satisfaction en ce début d'année, c'est la réussite de notre cérémonie de la Saint-Vincent sous la houlette de Kirsten NEUBARTH, adjointe au Maire, que je remercie sincèrement.

Comme j'ai pu l'évoquer à l'église, je tiens absolument à ce que les traditions perdurent et que nous puissions chaque année fêter le saint patron des vignerons, comme dans toutes les communes viticoles. Ainsi, j'espère que la dynamique créée cette année pourra perdurer avec la renaissance d'une amicale qui générerait cet événement. Tous les Champillonnais gardent d'excellents souvenirs des cérémonies d'antan qui duraient la journée entière.

Je suis fier aussi que notre église retrouve une vie avec l'arrivée de notre nouveau prêtre, Jean-Pierre LAURENT, qui a décidé de célébrer les messes dans l'ensemble de la paroisse et ainsi de venir à Champillon régulièrement.

Tout le monde ne le sait pas, mais la loi de 1905 de séparation des églises et de l'Etat répartit les responsabilités des uns et des autres. À la différence des autres pays, la plupart des édifices d'intérêt patrimonial affectés au culte en France sont la propriété des communes, et non des cultes. La charge de leur entretien et, le cas échéant, de leur restauration, repose donc sur les maires.

Ainsi, le personnel communal entretient régulièrement l'église Saint-Barnabé de Champillon, comme il vient de le faire en ravalant sa façade.

Notre communauté de communes a aussi la responsabilité, en termes de protection du patrimoine, d'effectuer les travaux de grosses réparations nécessaires à la solidité des édifices.

En ce qui concerne notre village, il s'agira cette année de réparations de toiture, mais d'autres églises environnantes nécessitent des travaux beaucoup plus importants, à Avenay, Ambonnay et bientôt Hautvillers. Ces dépenses vont peser fortement sur le budget de la CCGVM, ceci dans le but de préserver notre patrimoine, nos traditions.

Votre maire, Jean-Marc BEGUIN



- SOMMAIRE**
- PAGE 1** / Edito
- PAGE 2** / Retour sur la Saint-Vincent
- PAGE 3** / Le cours d'art floral
Le marché
Un poissonnier sur le marché
Un nouveau camion à pizzas
Réunion du Comité des Fêtes
Familles rurales
Collecte alimentaire
Concert dimanche 17 mars
Rappel : Titres d'identité
- PAGE 4** / Inscription sur les listes électorales
Distribution de sacs de tri
Le calendrier des chasses en battue
Champillon sous la neige
Exposition de Patrick Adam
Annuaire des créateurs
L'agenda

INFO MAIRIE :

Secrétariat de Mairie est ouvert du
lundi au vendredi de 10h00 à 12h00,
puis de 13h30 à 15h00

Vous pouvez nous contacter par mail :

Secrétariat : info@champillon.com

Maire : jm.beguिन@champillon.com

Adjoints :

jp.crepin@champillon.com

s.petit@champillon.com

mm.adam@champillon.com

k.neubarth@champillon.com

Le site de la commune :

www.champillon.com

reprend toutes ces informations.

Retour sur la Saint-Vincent

Le samedi 20 janvier, avec un peu d'avance, la Saint-Vincent a été célébrée à Champillon, à l'initiative de la commune et de l'adjointe au maire Kirsten Neubarth. Lors du défilé avec la fanfare d'Hautvillers depuis le haut de la rue Pasteur, les participants se sont dirigés vers l'église, où a eu lieu la célébration réalisée par le Père Jean-Pierre LAURENT. Le vin d'honneur s'est tenu à la salle Clair-Vigne. Nous remercions tous les participants qui ont bien voulu porter les tenues traditionnelles, ainsi que les vigneron pour leur don de bouteilles pour le vin d'honneur. Pour l'année prochaine, une amicale de Saint-Vincent devrait être reconstituée.



Le cours d'art floral

10 personnes ont participé au cours d'art floral. Nous avons réalisé une coupe et piqué des amaryllis dans de la mousse. Nous avons rajouté 3 germinis, des chardons, du feuillage à la base pour cacher la mousse et une fine branche.

Prochain cours d'art floral **les jeudi 22 février et jeudi 21 mars 2024.**



Le marché

Le marché reviendra un vendredi sur deux. **Retrouvez vos exposants les vendredis 9 et 23 février 2024.**

Rendez-vous sur le parking de la salle des fêtes à **partir de 17h30 !**

Un poissonnier sur le marché



Sur le marché du vendredi, vous retrouverez désormais **L'Ancre de Djo**, nouveau poissonnier sur Epernay (rue de la Juiverie).

Un nouveau camion à pizzas

La **Pizza Champenoise** sera présente à partir du **mercredi 31 janvier** à 18h15, puis **tous les 15 jours**, sur le parking de la salle des fêtes !

Avec des pizzas à base de tomates ou crème, composées d'une pâte à fermentation longue (48h de pousse) et d'une garniture réalisée à partir de produits frais et très souvent locaux.

Vous pouvez passer directement commande au **07.63.94.98.13.**



Réunion du Comité des Fêtes

Une réunion pour les bénévoles, les logeurs, et les personnes désirant aider le Comité des Fêtes pour le Marché aux Vins est prévue **le mardi 20 février à 19h à la mairie** (7 rue Pasteur).

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Comité des Fêtes par mail : cdfchampillon@gmail.com.



Familles rurales

Familles Rurales propose une activité gratuite aux enfants de Champillon **le samedi 17 février après-midi**, "Atelier Manga", présentation et conseils au dessin avec Julien Thieffine.

Inscription obligatoire : infos prochainement dans vos boîtes aux lettres.

Collecte alimentaire

Nous remercions la générosité des Champillonnois qui ont déposé des denrées alimentaires pour la collecte en décembre dernier.

Les dons ont bien été déposés par votre conseillère municipale Mylène Didon à la directrice de l'Aide Alimentaire d'Aÿ, madame Dominique Chaudre (photo ci-contre).



Concert dimanche 17 mars

Société Philharmonique de Champagne

CONCERT



Dimanche 17 mars 2024
à 15h 30

Salle des Fêtes Henri Lagauche
3 rue Jean Jaurès



Champillon

Entrée Libre



Ne pas jeter sur la voie publique

Les musiciens de la Société Philharmonique de Champagne seront heureux de vous présenter en avant-première leur répertoire de la saison 2023/24 autour du thème des grandes musiques de films. Sous la direction musicale de Marianne DEON et Bernard BOULANGER, vous pourrez entendre les musiques de John Williams, Michel Legrand, James Horner, Nino Rota... et bien d'autres ! Nous vous espérons nombreux, **le dimanche 17 Mars 2024 à la salle Henri Lagauche, à 15h30. Entrée libre.**

Rappel : Titres d'identité

La Mairie Accueil d'Epernay (place Bernard-Stasi) reçoit les administrés de notre Communauté de Communes pour la délivrance des titres d'identité.

Vous pouvez faire une pré-demande de carte d'identité sur internet, via un formulaire en ligne. Pour vous connecter, il faut renseigner vos identifiants ANTS. Vous pouvez également vous connecter via FranceConnect. Ou bien aller chercher un formulaire directement à la Mairie Accueil d'Epernay.

Après avoir constitué votre dossier avec les pièces justificatives, vous pouvez prendre rendez-vous en ligne sur le site de la ville d'Epernay : www.epernay.fr / Rubrique : Démarches en ligne. Ou directement au : **03.26.53.37.50.**



Inscription sur les listes électorales



Les élections européennes se tiendront le **dimanche 9 juin 2024**, afin d'élire les 81 députés européens français.

La date limite d'inscription sur les listes électorales pour ces élections est fixée au **vendredi 3 mai 2024**.

Grâce au téléservice, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales en ligne, sur le site Service-Public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>.

Les jeunes Champillonnais ayant atteint l'âge de 18 ans cette année sont normalement inscrits d'office, via les informations recueillies lors de leur recensement militaire à l'âge de 16 ans en mairie de Champillon (sauf s'ils résidaient ailleurs à cet âge là).

Vous pouvez vérifier votre inscription en ligne, sur le site Service-Public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/demarches-et-outils/ISE>.

Distribution de sacs de tri

Chaque **premier samedi de chaque mois**, il vous est possible d'aller récupérer des sacs de tri aux ateliers municipaux (rue Henri Martin) **entre 11h00 et 12h00**. La prochaine distribution aura lieu le **samedi 3 février**. Les sacs seront toujours disponibles en mairie, aux horaires d'ouverture du secrétariat.

Pour les **sacs à déchets biodégradables** (petits sacs verts), la Communauté de Communes n'a pas pour le moment de bacs marrons à donner. Vous pouvez mettre vos sacs biodéchets **dans les sacs de tontes** (grands sacs verts).

Le calendrier des chasses en battue

La période d'ouverture générale de la chasse à tir (arme à feu et arc) et au vol est fixée pour le département de la Marne **du dimanche 17 septembre 2023 au jeudi 29 février 2024 inclus**.

Retrouvez ci-dessous les dates prévisionnelles de chasse autour de Champillon.

Pour Champillon / Dizy :

- Samedi 10 février
- Samedi 24 février
- Jeudi 29 février

Pour « La Malmaison » / Mutigny :

- Mercredi 7 février
- Dimanche 18 février
- Mercredi 28 février

Champillon sous la neige



Exposition de Patrick Adam

Patrick Adam, peintre de Champillon, exposera ses **"paysages imaginaires"** les **17 et 18 février à la Maison de Mareuil**. Il accueillera les visiteurs de 10h à 12h et de 14h à 19h.



Annuaire des créateurs

Le Parc naturel régional de la Montagne de Reims lance **un nouveau recensement des créateurs**. Vous êtes artisan, créateur d'art professionnel ? Vous exercez cette activité sur le triangle marnais ? Faites-vous connaître ! Déposez votre candidature **avant le 16 février 2024** auprès d'Emilie Renoir-Sibler : e.renoir-sibler@parc-montagnedereims.fr / **03.26.59.44.44**.

L'agenda

- Vendredis 9 et 23 février : Marché alimentaire, parking de la salle Henri Lagauche, de 17h30 à 19h00. Infos via Panneau Pocket.
- Samedi 17 février : Atelier Manga gratuit, proposé par l'association Familles rurales de Champillon. Inscription obligatoire.
- Mardi 20 février : Réunion sur le Marché Aux Vins, mairie, à 19h00.
- 8, 9, 10 mars : Marché aux Vins, salle Henri Lagauche.
- Dimanche 17 mars : Concert de la Société Philharmonique de Champagne, salle Henri Lagauche, à 15h30.
- Dimanche 14 avril : Repas de la Commune, salle Henri Lagauche.